SDEC ÉNERGIE
WWW.SDEC-ENERGIE.FR

Dialogue

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DANS LE CALVADOS

ÉNERGIES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

N°94
Juillet
2025

« SOLEIL 14 » ET SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

Le SDEC ÉNERGIE poursuit son soutien en faveur du solaire

PAGES 2 à 4

ENJEUX PAGES 6 et 7

ÉCLAIRAGE PUBLIC :
PROGRAMME 100 % LED JUSQU'EN 2028
FINANCÉ PAR LE SDEC ÉNERGIE

SUR LE TERRAIN PAGE 8

BELLENGREVILLE
EFFACEMENT DE RÉSEAUX
ET VIDÉOPROTECTION

EN CLAIR PAGE 5

COMMISSIONS LOCALES D'ÉNERGIE
UN NOUVEAU FORMAT ET UN BILAN TRÈS POSITIF

PAROLE À... PAGE 11

HERVÉ MAUNOURY
MAIRE DE FALAISE

ÉDITORIAL

L'ÉNERGIE DE LA PROXIMITÉ

La récente réforme des dispositions de l'arrêté tarifaire dit « S21 », qui encadre l'éligibilité des projets photovoltaïques à l'obligation d'achat, tout comme la tentative de moratoire sur l'éolien et le solaire dans la proposition de loi sur le futur énergétique de la France, illustrent combien il est difficile de concilier maîtrise des dépenses publiques et soutien aux énergies renouvelables.

Malgré ces incertitudes réglementaires, le SDEC ÉNERGIE poursuit son engagement pour accélérer la transition énergétique locale. L'énergie solaire reste au cœur de notre stratégie. C'est pourquoi nous avons enrichi Soleil14, notre cadastre solaire, désormais capable de simuler un projet photovoltaïque même sur des surfaces non bâties. Un outil simple, pédagogique et accessible à tous : particuliers, entreprises, agriculteurs, collectivités.

Pour passer à l'échelle supérieure, nous préparons la création d'une Société d'Économie Mixte dédiée au développement de projets solaires d'envergure.
Cette structure nous permettra d'agir au plus près des besoins des territoires, en partenariat étroit avec les communes et leurs groupements.

Cette proximité, nous la cultivons au quotidien. Au printemps 2025, j'ai eu le plaisir d'animer les 17 Commissions Locales d'Énergie organisées à travers le Calvados. Ces rencontres ont permis d'échanger avec les élus de nos collectivités adhérentes, de mieux cerner leurs attentes et de présenter en particulier les nouvelles aides financières mises en place par le syndicat. Ces moments d'échange sont essentiels pour construire ensemble un avenir énergétique plus juste, plus durable, et ancré dans la réalité de nos territoires.

Plus que jamais, nous restons convaincus que l'avenir énergétique se construit ici, avec vous.

Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente du SDEC ÉNERGIE

Au regard du poids des factures d'énergies, le solaire peut être une solution intéressante.

« SOLEIL 14 » AU SERVICE DE TOUS

Le SDEC ÉNERGIE poursuit son soutien en faveur du solaire

« Soleil 14 » permet de connaître le potentiel solaire d'un site et de simuler un projet. Les intercommunalités du Calvados et le SDEC ÉNERGIE viennent de renouveler la convention en sa faveur.

Même en Normandie, et dans le Calvados en particulier, le solaire a de l'avenir. Eu égard au poids des factures d'énergies, le solaire peut être une solution intéressante. La reconduction du dispositif « Soleil 14 » par le SDEC ÉNERGIE et les 16 EPCI du Calvados permettra d'accompagner tout porteur de projet solaire pour trois années supplémentaires (2025-2028).
« Engagés dans une démarche ambitieuse de transition énergétique, le SDEC ÉNERGIE et les EPCI ont décidé d'unir leurs forces en 2019 pour réussir cette transition et développer l'énergie solaire. « Soleil 14 » est un service public gratuit

UN NOUVEL ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES ÉLUS

« Les Générateurs » sont le nouvel accompagnement proposé aux élus sur les énergies renouvelables électriques. Ils sont là pour répondre aux questions en phase d'émergence des projets (conseil de premier niveau neutre et objectif). « Soleil 14 » est donc un outil pour ce conseil de 1er niveau.
Contact : generateurs@sdec-energie.fr

Sur la plateforme www.soleil14.fr, en quelques clics, le cadastre permet aux utilisateurs de découvrir l'énergie solaire et le potentiel sur sa propre toiture.

« Le SDEC ÉNERGIE et les EPCI veulent réussir la transition énergétique et développer l'énergie solaire. »

accessible aux collectivités, habitants, entreprises, agriculteurs, qui permet de se lancer sereinement dans un projet solaire », explique Alicia Pringault, de la Direction Transition énergétique au syndicat.

Y compris sur du non bâti

Depuis six ans, le dispositif est accessible sur internet **(www.soleil14.fr)**. Sur la plateforme, en quelques clics, le cadastre permet aux utilisateurs de découvrir l'énergie solaire ; d'accéder à de l'information fiable pour démêler le vrai du faux ; d'évaluer le potentiel solaire de n'importe quelle toiture du Calvados ; de simuler un projet solaire photovoltaïque (production d'électricité) ou thermique (production d'eau chaude) ; d'évaluer l'intérêt d'auto-consommer l'électricité produite ou de la vendre ; de connaître le coût estimatif de l'installation et les économies générées et de prendre contact avec un conseiller « Soleil 14 » pour être accompagné dans son projet. Une nouvelle fonctionnalité est désormais accessible : elle permet la simulation d'un projet solaire sur un site non bâti (bâtiment à construire, ombrière de parking, centrale au sol…).

Des réponses aux questions

Les questions peuvent être nombreuses pour de tels projets : quelle quantité d'énergie puis-je produire grâce à des panneaux solaires photovoltaïques ? De combien puis-je espérer réduire mes factures d'électricité ? Y a-t-il des aides pour financer mon projet ? Ou comment choisir mon installateur ? À chaque fois, les conseillers « Soleil 14 » répondent gratuitement aux questions. « Soleil 14 » est un outil qui permet également de lutter contre les démarches frauduleuses. □

Contact : Alicia Pringault
Direction Transition énergétique
Tél. 02 31 06 61 82
Mél : apringault@sdec-energie.fr

QUI POUR VOUS RENSEIGNER ?

> Pour les collectivités, une moyenne ou une grande entreprise (plus de 10 salariés), le SDEC ÉNERGIE assure l'information et le conseil (sauf pour les communes de Caen la Mer où le service est assuré par des conseillers de la Communauté Urbaine) :
- **SDEC ÉNERGIE : generateurs@sdec-energie.fr – Tél. : 02 31 06 61 80**
- **CU Caen la Mer : ddd.transition.energetique@caenlamer.fr**

> Pour les particuliers et les entreprises (moins de 10 salariés), une convention avec l'association Biomasse Normandie assure cette mission :
ecfr@biomasse-normandie.org
Tél. : 02 58 09 02 12

> Pour les agriculteurs, la Chambre régionale d'agriculture est à leurs côtés :
camille.thomas@normandie.chambagri.fr
Tél. : 02 31 70 53 33 – 07 88 87 25 34

UN CONSEIL UTILE OU TRÈS UTILE À 89 %

« Ça coûte cher », « C'est compliqué », « On risque de se faire escroquer »… Les idées reçues et les freins sont nombreux pour se lancer dans la production d'énergie solaire. Un sondage réalisé par Biomasse Normandie en janvier dernier permet de retenir quelques enseignements.
Sur les motivations : on retrouve l'envie de faire des économies d'énergie à 89 %, l'acte citoyen/la transition énergétique à 53 %, l'autonomie énergétique à 26 % et le placement financier à 5 %.
Sur le type de projet, le photovoltaïque concerne 100 % des réponses.
Le conseil a été jugé utile ou très utile par 89 % des répondants au questionnaire.
Concernant les projets, la totalité sont des installations en autoconsommation avec revente du surplus.
Pour des questions de rentabilité, le dimensionnement se situe le plus souvent à 3 kWc ou à 6 kWc.
Les abandons de projets sont souvent liés à une meilleure compréhension des installations solaires qui ne correspondent pas aux besoins initiaux du demandeur (manque de rentabilité, autonomie non envisageable…).
Enfin, il faut intégrer la durée incompressible de l'aboutissement d'un projet : réalisation de devis, demande d'autorisations, disponibilités de l'artisan pour réaliser les travaux.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Vers la création d'une SEM pour changer d'échelle

Le SDEC ÉNERGIE accompagne les collectivités pour développer les énergies renouvelables en réalisant des installations de taille modeste. Pour porter des projets plus ambitieux, le syndicat souhaite créer une société d'économie mixte (SEM). Le point sur le projet.

© DR

Une ombrière de ce type sera réalisée prochainement à Falaise.

Depuis plusieurs années, le SDEC ÉNERGIE se mobilise aux côtés des collectivités pour développer les énergies renouvelables, notamment par la création de chaufferies bois et l'installations de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics. Pour amplifier cet effort, les élus ont défini une stratégie en plusieurs étapes. D'abord par la création de la société SoliSDEC afin de développer des grappes d'ombrières photovoltaïques sur des parkings des collectivités (la première ombrière sera achevée à Falaise durant l'automne – *cf. interview du Maire de Falaise en page 11*).

Puis, dans un second temps, par la constitution de la société Nacre Énergie pour réaliser un ensemble de toitures photovoltaïques sur des bâtiments à construire dans une ZAC à Douvres-la-Délivrande. La troisième étape de cette montée en puissance passera par la création d'une société d'économie mixte (SEM) pour doter le territoire d'une ingénierie plus forte et rassembler les moyens financiers qui permettront d'investir à plus grande échelle.

Pourquoi une SEM ?

Avec la création d'une SEM, le SDEC ÉNERGIE poursuit plusieurs objectifs. *« Jusqu'à présent, les grands projets étaient développés par des investisseurs privés à 100 %*, détaille Guénaëlle Carlier, responsable du service Dynamiques territoriales et innovation. *En se dotant de compétences en développement de projets ENR au sein d'une SEM, le territoire pourrait s'approprier les grands projets d'énergies renouvelables, participer à leur gouvernance. Mais aussi capter une part de la valeur créée. »*

Actuellement, le territoire collecte des taxes et des loyers. En participant à l'investissement, les acteurs locaux pourraient percevoir des dividendes liés à la vente de l'énergie produite. Cette dynamique territoriale pourrait favoriser l'emploi par l'implication des entreprises locales dans les études, la construction des installations et leur exploitation. La production d'énergie pourrait enfin être vendue, notamment aux collectivités, dans une logique de circuit court.

Avec les collectivités

« La SEM ne se substituera pas aux collectivités, elle les accompagnera », précise Guénaëlle Carlier. Elle travaillera dans une logique d'investissement, mais aussi d'aménagement en tenant compte des stratégies et des plans climat définis par les territoires. Plutôt fondé sur le photovoltaïque, l'outil sera évolutif et pourrait concerner d'autres types d'énergies renouvelables selon la volonté des territoires (éolien, méthanisation, bois-énergie…).

Avec qui ? Comment ?

La SEM interviendra par le biais de sociétés de projets ou par grappes de projets, ce qui permettra de croiser les compétences mais aussi les financements entre les développeurs privés, les collectivités voire d'autres acteurs locaux. Les parties prenantes de la SEM pourraient être le SDEC ÉNERGIE, le Conseil départemental, Caen la mer, et potentiellement d'autres EPCI, ainsi que des banques et des fonds d'investissement citoyens. □

LES ÉTAPES DU PROJET

2024 Le SDEC ÉNERGIE et Caen la Mer portent conjointement une étude pour identifier la meilleure organisation à mettre en place (projets, acteurs, structures juridiques…). Plusieurs scénarios se dessinent et le Conseil départemental rejoint la démarche.

2025 Le SDEC ÉNERGIE lance une concertation auprès des communes et des EPCI du Calvados, ainsi que d'autres acteurs locaux concernés. Tous manifestent leur intérêt pour la création d'une SEM.

2026 Selon les résultats de l'étude de faisabilité, le SDEC ÉNERGIE approuvera son engagement formel dans la structure début 2026 au plus tard.

COMMISSIONS LOCALES D'ÉNERGIE

Un nouveau format et un bilan très positif

Du 28 avril au 12 juin, le SDEC ÉNERGIE a sillonné le Calvados pour rencontrer les élus de proximité à l'occasion des Commissions locales d'énergie (CLE). Retour sur ces échanges fructueux.

Diversité des projets, bonne fréquentation des réunions… Le nouveau format des CLE 2025 a été apprécié par les élus.

Réunies chaque année selon le maillage des EPCI du territoire, les Commissions locales d'énergie représentent pour le SDEC ÉNERGIE un vrai temps fort partagé avec ses adhérents. Au printemps dernier, 16 rencontres ont été organisées sur un rythme soutenu. *« Cette relation directe est très importante dans notre fonctionnement »*, estime Catherine Gourney-Leconte, Présidente du SDEC ÉNERGIE, qui a parcouru au total près de 2 500 km pour présenter aux élus les orientations stratégiques du syndicat et les dispositifs d'aides en matière énergétique et de travaux sur les réseaux.

Visites et réunions d'échanges

Pour cette nouvelle édition des CLE, un nouveau format a été inauguré. Chaque rencontre a débuté sur le terrain pour visiter des réalisations financées ou cofinancées par le SDEC ÉNERGIE, signer des conventions de travaux de rénovation énergétique d'école (programme PROGRES) ou de logements communaux à caractère social (programme SOLENE), ou inaugurer des bornes de recharge. Dans un second temps, les élus ont été conviés à des réunions d'échanges. Le syndicat a pu présenter l'ensemble des aides financières apportées aux collectivités, ainsi que le dispositif 100 % LED. Intégralement financé par le SDEC ÉNERGIE à hauteur de 4 millions d'euros, ce programme permettra de remplacer toutes les lampes contenant du mercure d'ici 4 ans, sur l'ensemble du parc d'éclairage géré par le syndicat *(cf. pages 6 et 7)*
À la clef, des économies d'énergies et financières importantes pour toutes les collectivités qui ont confié l'exploitation de leur parc d'éclairage public au syndicat.
Durant ces réunions, l'outil VisuSDEC, application mobile téléchargeable sur smartphone, a également été mis en avant. Elle permet aux élus de signaler rapidement et facilement une anomalie sur le réseau d'éclairage public, d'électricité, de bornes de recharge, de signalisation lumineuse ou d'autres équipements raccordés au réseau (vidéoprotection, panneau à messages variables…).

Une relation de proximité

Catherine Gourney-Leconte dresse un bilan très positif de cette édition : *« Le syndicat est la cheville ouvrière des communes pour les réseaux et la transition énergétique. En allant sur le terrain, nous pouvons entendre les élus, résoudre des problèmes en direct, mais aussi bâtir nos réflexions pour ensuite mettre en œuvre les projets qui correspondent réellement aux besoins des territoires. »* □

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Programme 100 % LED jusqu'en 2028 financé par le SDEC ÉNERGIE

À partir de 2027, la commercialisation des lampes contenant du mercure, Sodium Haute Pression et Iodure Métallique notamment, sera interdite. Pour accompagner les communes au plus près de leurs besoins, le SDEC ÉNERGIE lance dès cette année le programme 100 % LED qui permettra en moins de 4 ans de remplacer près de 50 000 lampes. Un programme financé en intégralité par le syndicat d'énergies du Calvados.

À partir de 2027, la commercialisation des lampes contenant du mercure sera interdite.

« 50 000 lampes à remplacer. »

Le parc d'éclairage public est composé de plus de 111 000 luminaires répartis sur le territoire des 464 collectivités du Calvados qui ont transféré la compétence éclairage public au SDEC ÉNERGIE. *« Aujourd'hui, près de 42 % de ce parc bénéficie de LED. L'enjeu désormais est d'atteindre les 100 % d'ici 2028 »*, explique David Vaudorne, responsable éclairage public et signalisation lumineuse au SDEC ÉNERGIE. *Pour cela, nous avons établi un programme d'intervention selon trois principaux critères : priorité aux communes déjà engagées dans un programme R30* (lire encadré ci-contre)*, à celles dont l'âge moyen des luminaires est le plus élevé tout en prenant en compte la date de la visite annuelle des entreprises chargées des remplacements des lampes. Aucune démarche administrative n'est à réaliser, le SDEC ÉNERGIE s'occupe de tout ! »*

Informations des communes

Afin de communiquer les dates d'intervention à leurs administrés, les élus des communes concernées en seront préalablement informés. *« Nous avons déjà présenté le sujet lors des Commissions Locales d'Energie (CLE) qui se sont tenues d'avril à juin derniers. Nous poursuivrons notre communication tout au long du programme pour être au plus près des besoins des élus »*, rappelle David Vaudorne. □

Pour plus d'informations
Service éclairage public du SDEC ÉNERGIE :
02 31 06 61 65 – eclairage@sdec-energie.fr

RENOUVELLEMENT DES FOYERS DE PLUS DE 30 ANS

Même s'il concourt aux mêmes objectifs, le programme R30, Renouvellement des foyers de plus de 30 ans, est totalement distinct du programme 100 % LED. Si ce dernier consiste à remplacer les anciennes lampes par des LED, le programme R30 est plus global avec le changement complet du lampadaire (mât et luminaire) de plus de 30 ans. *« 10 000 lampadaires sont ainsi concernés sur le territoire des communes qui ont transféré la compétence éclairage public au SDEC ÉNERGIE. Un budget de 2 M€ d'euros est fléché sur ce programme en 2025. »*, confirme David Vaudorne.

PAROLE À

JEAN LEPAULMIER
VICE-PRÉSIDENT « ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE » AU SDEC ÉNERGIE

« UNE OPÉRATION DE 4,5 M€ SUR QUATRE ANS »

« Dans le cadre de la compétence éclairage public transférée au SDEC ÉNERGIE, le comité syndical a décidé de lancer un vaste programme visant à remplacer progressivement toutes les anciennes lampes par des LED.
Le SDEC ÉNERGIE finance l'intégralité de l'opération à hauteur de 4,5 M€ sur 4 ans. Les communes concernées ne seront donc pas mises à contribution. L'occasion ainsi d'aider les collectivités qui ont le plus souffert de l'augmentation des prix de l'énergie et de s'engager plus encore dans une démarche de transition énergétique. Je rappelle que le remplacement des lampes contenant du mercure par des LED entre dans une démarche écologique avec à la clé près de 60 % d'économies sur les consommations. C'est aussi pour les communes une économie d'échelle en termes d'entretien tout en bénéficiant d'un éclairage plus performant et durable. Les 464 communes du Calvados qui ont transféré leur compétence éclairage public au SDEC ÉNERGIE bénéficient non seulement de la compétence du syndicat à gérer l'ensemble de l'opération, de l'étude à la réalisation, mais aussi de sa capacité à obtenir le meilleur prix d'achat des lampes grâce au volume commandé dans le cadre d'un marché de fournitures. »

POURQUOI PASSER AUX LED ?

- ✓ **Anticiper l'interdiction de commercialisation de 2027 et assurer la continuité du service.**
- ✓ **Réaliser jusqu'à 60 % d'économies d'énergie.**
- ✓ **Bénéficier d'un éclairage plus performant et durable.**

© aprim

Les abords de la mairie de Bellengreville, rue Léonard-Gille, où l'effacement des réseaux a été réalisé conjointement à l'installation de caméras de vidéoprotection.

BELLENGREVILLE

Effacement de réseaux et vidéoprotection

Pour coordonner les calendriers de travaux et limiter les nuisances, le SDEC ÉNERGIE a orchestré plusieurs interventions sur la commune de Bellengreville et privilégié une coopération rapprochée avec Enedis.

Mis à l'étude en 2023, achevés début 2025, les travaux d'effacement de réseaux, réalisés sur un linéaire de 608 mètres, ont été programmés par la commune de Bellengreville dans un but esthétique. Mais aussi pour sécuriser un carrefour par la suppression d'un poteau en béton qui pouvait gêner la visibilité des automobilistes dans une intersection. Une opération de routine à première vue, mais qui a nécessité une planification rigoureuse pour mutualiser l'enfouissement, dans une seule tranchée, des réseaux d'éclairage public, de télécommunications, basse et haute tension. *« Finalement, trois entreprises et une trentaine de personnes ont été mobilisées sur ce chantier, ainsi que deux maîtres d'œuvre : le SDEC ÉNERGIE et Enedis qui a dû repenser le réseau et rééquiper deux postes pour effacer une ligne haute tension sur 800 mètres »*, détaillent Yann Lebouteiller, adjoint Effacement des réseaux au SDEC ÉNERGIE et Xavier Lepley, chargé d'affaires Enedis.

Vidéoprotection : un nouveau service offert aux communes

Une deuxième opération était à coordonner puisque le SDEC ÉNERGIE a saisi l'opportunité de ces travaux pour installer un réseau de vidéoprotection. Bellengreville souhaitait en effet s'équiper pour dissuader la délinquance et les incivilités (plusieurs vols chez les habitants, dégradation de mobilier urbain), mais aussi pour prévenir les infractions au Code de la route. Le système n'assure pas la vidéo-verbalisation mais il est équipé d'un lecteur de plaques. Vingt-six caméras ont été installées notamment sur les 21 nouveaux candélabres avec lanternes LED mis en place dans le cadre de l'effacement, autour de la mairie, du stade et du gymnase, et sur l'axe principal en sortie de commune, selon un plan défini avec le SDEC ÉNERGIE. Les images sont traitées dans un centre de supervision urbain situé en mairie, dont l'accès est restreint. Un élu et deux agents ont été formés spécifiquement. La maintenance du réseau est assurée par les équipes Éclairage public du syndicat. □

BUDGET

Effacement de réseaux
321 000 € TTC - Part communale : **149 000 € HT**

Installation matériel de vidéoprotection
163 415 € TTC - Part communale : **99 858 € HT**

PAROLE À

© aprim

DOMINIQUE PIAT
MAIRE DE BELLENGREVILLE

« UNE EFFICACITÉ PROUVÉE »

« Grâce à la bonne coordination du SDEC ÉNERGIE, des entreprises et d'Enedis, les travaux d'effacement ont été menés efficacement. Les tranchées ont été refermées rapidement et les administrés n'ont pas fait remonter de gênes car les nuisances ont été limitées.
La vidéo protection a été plus longue à mettre en place car c'était l'un des premiers chantiers du SDEC ÉNERGIE en la matière. Mais nous ne regrettons pas cette installation qui a déjà donné des résultats probants.
La gendarmerie a pu confondre des contrevenants au code de la route, et grâce à la lecture de plaque d'immatriculation, le système a permis de recueillir des preuves pour identifier les auteurs d'infractions. »

RETOUR D'EXPÉRIENCE

« UNE DÉMARCHE LUDIQUE POUR SENSIBILISER LES ÉLÈVES »

« Les élèves ont été très intéressés. Mais nous aussi. » Dans la cour du Groupe scolaire Jean Goueslard, à Fleury-sur-Orne, aux portes de Caen, les instituteurs ont le sourire. Cécile Le Roy, Hélène Pincepoche, Cyrille Legentil, le chef d'établissement, et Valérie Bordes n'ont pas oublié l'animation réalisée par la Maison de l'Énergie, créée par le SDEC ÉNERGIE, à la suite des travaux de rénovation énergétique d'une partie de l'école. Dans le cadre de l'appel à projets Programme de rénovation des établissements scolaires (PROGRES), un volet prévoit d'expliquer aux enfants mais aussi aux enseignants les travaux réalisés (isolation par l'extérieur, ventilation double-flux, éclairage…). *« C'est une autre manière de travailler, grâce à des manipulations, des histoires à raconter à partir d'un livret remis à chaque séance. L'idée est, par une démarche ludique, de sensibiliser les élèves à la bonne utilisation des bâtiments rénovés et de prendre conscience des gestes quotidiens à modifier »*, poursuivent les quatre collègues. Pour cela, un animal fictif, baptisé « Wattosaure Energivorus », aura été au centre des différentes séances de l'animateur du SDEC ÉNERGIE, Gilles Marin. Comme le dit ce dernier, *« ça ne sert à rien d'avoir une formule 1 si on ne sait pas la conduire. »* Les enseignants et leurs élèves savent désormais la piloter.

LE CHIFFRE

353

C'est le nombre d'élus qui ont participé aux Commissions Locales d'Energie (CLE) représentant 51 % de nos collectivités adhérentes. Ces réunions d'informations annuelles se sont tenues sur l'ensemble du département, du 28 avril au 12 juin au cours desquelles ont été présentés les aides financières 2025, le programme 100 % LED et l'application mobile de signalements VisuSDEC.

MOULINS-EN-BESSIN

Une opération globale réussie grâce à la transversalité des services

Extension du réseau d'éclairage LED ; installation de panneaux photovoltaïques ; création d'une borne de recharge… Pour toutes ces opérations, le SDEC ÉNERGIE a été l'interlocuteur unique de la commune.

Dans le bourg de Martragny (commune nouvelle de Moulins-en-Bessin), deux directions du SDEC ÉNERGIE ont été impliquées dans une opération globale (la direction Transition énergétique et la direction Réseaux). Ce cas de figure n'est pas fréquent, mais il illustre bien la capacité du syndicat à faire travailler ses services de manière transversale. Pour les communes qui se trouvent souvent démunies face à l'évolution des réglementations ou le manque de moyens humains, le bénéfice est appréciable : elles disposent ainsi d'un seul point d'entrée pour traiter de multiples problématiques.

180 m² de panneaux photovoltaïques

Alors qu'elle avait programmé la rénovation de la mairie de Martragny et d'un logement attenant, la commune a été accompagnée par le syndicat pour installer des panneaux solaires sur la nouvelle toiture. Objectif ? Produire 32 300 kWh/an, soit la consommation de 15 foyers hors chauffage. *« Le SDEC ÉNERGIE a financé en grande partie l'installation,* précise Jérémy Bredin, responsable Efficacité énergétique et production ENR. *Le syndicat est également intervenu pour mettre en œuvre le raccordement auprès d'Enedis et pour réaliser les démarches administratives auprès d'EDF qui achète l'intégralité de la production. Depuis sa mise en service en novembre 2024, les prévisions de production ont été légèrement dépassées. »* Pour réaliser cette opération, la commune a transféré au syndicat sa compétence Énergies renouvelables. 24 installations de ce type ont été réalisées dans le département depuis 2018.

LED et borne de recharge

Dans le même temps, le SDEC ÉNERGIE a conduit deux autres projets sur la commune : la pose d'une borne de recharge de 7 kVA pour véhicules électriques, financée à 100 % par le syndicat. Cette réalisation relève du schéma directeur (SDIRVE) qui prévoit l'installation de nouvelles bornes dans le département à l'horizon 2028 (jusqu'à 500 supplémentaires), en complément des 250 bornes existantes début 2023. Concernant l'éclairage public, des luminaires ont été posés et équipés de LED (prise en charge à 40 % par le SDEC ÉNERGIE). Ces travaux complètent le programme exceptionnel de 4,5 M€ voté par les élus du syndicat prévoyant d'équiper en LED l'ensemble du parc entretenu par le SDEC ÉNERGIE. Un programme financé à 100% par le syndicat qui s'achèvera en 2028 *(cf. article pages 6 et 7). « Ce chantier coche toutes les cases,* souligne Yannick Rodriguez, directeur Réseaux : *la mobilité électrique, le parc d'éclairage, la rénovation énergétique, l'effacement de réseaux réalisé en amont. Il est représentatif de tous les services rendus par le syndicat. »* □

SYNDICAT RECHERCHE PROJETS

Le SDEC ÉNERGIE s'est porté candidat au niveau national pour expérimenter la maîtrise d'ouvrage du raccordement électrique des installations photovoltaïques avec, pour objectif, des coûts de raccordement optimisés.
Contact : **yrodriguez@sdec-energie.fr.** 06 80 28 33 02

EN MISSION

Le NET 2025 sur les routes du Pays d'Auge

Pour sa 9e édition, le Rallye Normandie Énergies Tour (NET) sillonnera le sud du Pays d'Auge. En coulisse, Sandrine Marie-Le Brun (service Communication) et Aurélien Despré (Direction Transition énergétique) préparent l'événement. Collectivités, grand public, entreprises… près d'une quarantaine d'équipages sont attendus sur la ligne de départ, le 20 septembre prochain.

« Des vagues à la Savane ». L'itinéraire de la prochaine édition du NET est désormais connu. Il emmènera les concurrents de Ouistreham jusqu'au parc zoologique Cerza, près de Lisieux. Inédit, le parcours d'environ 120 km empruntera des petites routes sinueuses et bucoliques pour aller à la découverte des points d'intérêt du territoire et solliciter la perspicacité des concurrents.

Promouvoir la mobilité électrique

Le NET a été créé il y a près de 10 ans pour mettre en avant le maillage des bornes de recharge. Ce maillage se resserre aujourd'hui avec le déploiement du SDIRVE (Schéma directeur des infrastructures de recharge de véhicules électriques). Grâce à ce programme, jusqu'à 500 nouvelles bornes supplémentaires (1 000 points de charge) seront installées d'ici 2028 par le SDEC ÉNERGIE, ce qui portera le nombre de bornes dans le département à 750, contre 250 début 2023. Elles sont au nombre de 430 à ce jour.

5 mois de préparation

Depuis le mois de mai, Sandrine Marie-Le Brun et Aurélien Despré sont à pied d'œuvre pour reconnaitre l'itinéraire, rédiger le road book et les énigmes, ou encore tester les défis plus ou moins sportifs qui viendront pimenter le rallye. Il s'agit également, pour le duo, d'organiser les accueils sur les communes partenaires : Ouistreham pour le départ, Saint-Pierre-sur-Dives pour la pause-café… Dans la dernière ligne droite, Laurence Leborgne renforcera l'équipe pour orchestrer la promotion de l'événement et gérer les inscriptions. *« Le Jour J,* ajoute Sandrine Marie-Le Brun, *une douzaine de volontaires, agents du SDEC ÉNERGIE, se mobiliseront pour encadrer l'évènement. Nous profitons de cette journée pour renforcer la cohésion d'équipe en intégrant les nouveaux agents. »*

La tête et les jambes

L'équipage qui remportera le NET 2025 devra atteindre le kilométrage-objectif attendu par le road-book, répondre pertinemment aux questions du quizz et performer sur les challenges sportifs. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 septembre. Pour les équipages constitués par des collectivités, le SDEC ÉNERGIE peut mettre à disposition une voiture de sa flotte. Une bonne occasion, si vous vous interrogez sur la mobilité électrique, de tester l'autonomie des véhicules lors d'une journée conviviale. □

En pratique :
Informations et inscriptions sur **normandie-energies-tour.fr** - 02 31 06 61 52
communication@sdec-energie.fr
Tarifs : **Collectivités :** 50 € pour un véhicule et deux équipiers (comprenant pause-café, buffet, cocktail apéritif, visites). Équipier supplémentaire : 25 €.
Entreprises/Grand public : 70 € pour un véhicule et deux équipiers.
Équipier supplémentaire : 35 €.

VEILLE

NOUVEAUX ARRIVÉS

Depuis avril, 3 nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe du SDEC ÉNERGIE : Thomas Carduner, technicien EnR, Émilie Bernier, assistante polyvalente rattachée à la direction Administration-Finances et Corentin Vimont, chargé des moyens généraux.

RECRUTEMENTS

Le SDEC ÉNERGIE recherche pour sa direction Transition énergétique :
- un(e) chargé(e) d'accompagnement à la transition énergétique ;
- un(e) chargé(e) de développement énergies renouvelables.

Les postes sont à pourvoir dès maintenant.

Détails des offres sur sdec-energie.fr, sur emploi-territorial.fr et sur notre page Linkedin.

PAROLE À...

Hervé Maunoury
Maire de Falaise

La Ville de Falaise lance cet été deux projets photovoltaïques. Une première expérience pour la commune...

Quelles sont les ambitions de la ville concernant la transition énergétique ?
Nous souhaitons participer à l'effort pour le développement des énergies renouvelables et contribuer, à notre niveau, à un rééquilibrage du mix énergétique. Cet enjeu écologique se double aussi pour nous d'un enjeu économique. Nous cherchons à alléger notre facture énergétique en suivant deux axes : les économies que nous pouvons réaliser sur notre consommation, et la production d'électricité. À ce titre, nous développons deux projets avec le SDEC ÉNERGIE. Le premier concerne l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école Bodereau. L'électricité produite sera revendue à EDF. Avec le second projet, expérimenté et financé par la société de projet SoliSDEC (lire *Dialogue* n°91), nous allons installer une ombrière photovoltaïque de 167 kWc sur le parking du gymnase Bianco, le plus grand complexe sportif de la ville. Cette fois pour une autoconsommation collective de la production.

© Ville de Falaise

« Durant cette mandature, nous voulions affirmer notre effort pour adapter la ville aux conséquences du changement climatique. »

Pourquoi avez-vous sollicité le SDEC ÉNERGIE pour réaliser ces projets ?
Nous collaborons déjà avec le SDEC ÉNERGIE pour l'approvisionnement électrique et pour l'éclairage public. Pour conduire nos projets photovoltaïques, qui sont assez techniques, nous voulions nous appuyer sur un acteur dont nous connaissions le fonctionnement. Nous manquons de recul sur ce sujet et le SDEC ÉNERGIE possède une expertise reconnue. Le syndicat gère le dossier technique, la construction et assure le financement. De notre côté, nous mettons les espaces à disposition moyennant quelques aménagements légers.

Quelle sont vos attentes concernant ces projets ?
Durant cette mandature, nous voulions affirmer notre effort pour adapter la ville aux conséquences du changement climatique. Ces premières réalisations nous permettent d'avancer. De tels projets ne s'improvisent pas. Il faut anticiper le raccordement au réseau, mener des études de structure pour renforcer les charpentes si besoin... Nous allons emmagasiner de l'expérience pour mener d'autres projets à l'avenir. Plutôt que de miter les campagnes avec de petites unités, il semble plus judicieux d'occuper les surfaces importantes de toitures bien exposées en ville, tout en respectant les contraintes esthétiques dans le voisinage des bâtiments historiques, qui sont nombreux à Falaise. □

BONUS ÉCOLOGIQUE

Ce 1er juillet, le bonus écologique pour l'achat d'une voiture électrique (neuves de moins de 47 000 €, d'une masse inférieure à 2.4 tonnes et avec un score environnemental supérieur au score minimal requis) est passé de 2 000 à 3 100 € pour une large majorité des acheteurs particuliers et pourra atteindre 4 200 € sous conditions de revenus. Par ailleurs, le retour du leasing social a également été confirmé pour la rentrée 2025.

PROPOSITION DE LOI DE PROGRAMMATION ÉNERGÉTIQUE

Par un large vote en seconde lecture (377 voix contre 142), l'Assemblée nationale a rejeté, ce 24 juin, la proposition de loi et, avec elle, l'amendement qui instaurait le moratoire sur les projets photovoltaïques et éoliens. Cette décision fait suite à une mobilisation massive de la filière.

LE SDEC ÉNERGIE EN IMAGES

03/04 : Cabourg – Salon des Collectivités

Stand du SDEC ÉNERGIE au Salon des Collectivités organisé par l'Union Amicale des Maires du Calvados.

Du 28/04 au 12/06 : Commissions locales d'énergie

Présentation des nouvelles aides financières apportées par le syndicat, du programme 100 % LED et de VisuSDEC.

29/04 : Ouistreham – Borne de recharge

Inauguration de la borne de recharge rapide 100 kVa inscrite au Schéma directeur piloté par le SDEC ÉNERGIE.

20/05 : Feuguerolles-Bully – SOLENE

Signature de la convention de partenariat pour la rénovation énergétique de 2 maisons communales à caractère social et de 2 hébergements d'urgence dans le cadre du programme SOLENE (Solidarité Logements Énergie).

10/06 : Bayeux – PROGRES

Signature de la convention PROGRES 2024 pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Létot – La Poterie avec une ambition d'environ 60 % d'économie d'énergies à la clé.

15/06 : Strasbourg – Assises européennes de la Transition énergétique

Intervention de Catherine Gourney-Leconte lors de la séance plénière « L'énergie, l'affaire de toutes » pour témoigner de l'engagement au féminin dans la transition énergétique.

TELEX...

Du 8 juillet au 30 août Rendez-vous à la cathédrale de Bayeux en partenariat avec le SDEC ÉNERGIE – ***20 septembre*** **7h45 -** 9e édition du Normandie Énergies Tour « Des vagues à la savane » – **Informations et inscription sur normandie-energies-tour.fr** – ***9 octobre*** **14 h -** CCI de Caen Normandie : **Comité syndical**

Informations et inscriptions sur sdec-energie.fr

Bimestriel d'information du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados

Directrice de la publication : Catherine Gourney-Leconte • Directeur délégué : Alban Raffray • Rédactrice en chef : Sandrine Marie-Le Brun • Conception graphique et éditoriale, rédaction et mise en page : aprim-caen.fr
Crédit photos : SDEC ÉNERGIE, aprim, FNCCR, ville de Falaise, Envato, Unik Studio • freepik (couverture) • Impression : Caen Repro – ISSN : 1162-647 X